



Conjoncture hôtellerie

Septembre 2014 : la désaffection des touristes français pèse sur l'activité hôtelière

La fréquentation hôtelière en Bourgogne, quasi stable par rapport à septembre 2013, est grevée par la baisse des nuitées françaises de 3,1 %. Ce mois de septembre 2014, certes meilleur que l'an passé, est très en deçà des années 2010, 2011 et 2012. Les nuitées étrangères, comme lors des trois mois précédents, sont en nette progression, de 7,1 %. En septembre 2014, par rapport à septembre 2013, la part des nuitées de la clientèle étrangère progresse de 2,3 points. La Bourgogne se situe ainsi au quatrième rang parmi les régions métropolitaines pour la fréquentation étrangère.

À l'exception des Belges et dans une moindre mesure des Américains, la fréquentation des principales clientèles étrangères est en hausse au cours de ce mois. En ce début d'automne, la Bourgogne attire traditionnellement les touristes allemands, principale clientèle étrangère en septembre.

En septembre 2014, la Bourgogne se situe au dixième rang des régions pour l'évolution de l'activité hôtelière.

La durée moyenne de séjour est en diminution, la fréquentation des touristes étrangers ne suffisant pas à compenser l'absence des Français. Le taux d'occupation progresse quant à lui de 1,1 points.

La fréquentation hôtelière est en augmentation dans trois départements sur quatre, assurée principalement par l'afflux des touristes étrangers. La plus forte évolution revient à l'Yonne, avec une hausse des nuitées de 2,6 %. En Saône-et-Loire et en Côte-d'Or, départements attractifs pour les clientèles étrangères, le nombre de nuitées progresse peu, respectivement de 0,6 % et 0,4 %. La fréquentation touristique des hôtels nivernais diminue de 1,6 % en septembre 2014, comparée à septembre 2013.

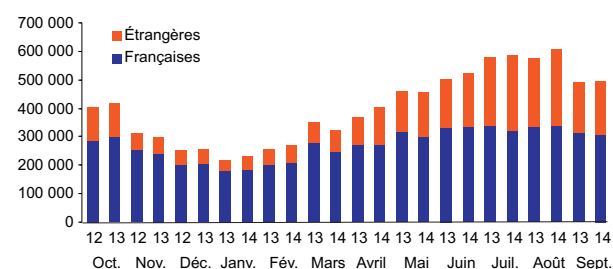
Hervé Ricci, Michel Violet (Insee)

1 Arrivées et nuitées, principaux indicateurs

	Sept 2014 Nombre	Évolution en %	
		Sept 2014 / Sept 2013	Sept 2013 / Sept 2012
Arrivées	362 492	+ 2,0	- 4,7
Nuitées	493 223	+ 0,6	- 4,5
Taux d'occupation	64,4	+ 1,1	- 6,2
Durée moyenne de séjour	1,36	- 0,02	0,00
Indicateur de remplissage	1,52	- 0,06	0,00

Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

2 Évolution mensuelle des nuitées



Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

3 Arrivées et nuitées selon le pays d'origine

	Arrivées				Nuitées			
	Nombre	%	Évolution en %		Nombre	%	Évolution en %	
			Sept 2014 / Sept 2013	Sept 2013 / Sept 2012			Sept 2014 / Sept 2013	Sept 2013 / Sept 2012
Ensemble	362 492	100	+ 2,0	- 4,7	493 223	100	+ 0,6	- 4,5
France	221 940	61	- 0,8	- 4,4	303 912	62	- 3,1	- 3,9
Autres pays	140 552	39	+ 6,7	- 5,2	189 311	38	+ 7,1	- 5,6
dont :								
Royaume-Uni	20 956	6	+ 3,7	- 12,2	27 771	6	+ 5,2	- 12,5
Belgique	20 883	6	- 1,1	- 6,4	27 165	6	- 1,0	- 4,4
Pays-Bas	13 647	4	+ 0,6	- 22,7	17 262	3	+ 1,8	- 23,1
Allemagne	24 524	7	+ 7,7	- 9,2	34 159	7	+ 8,4	- 9,7
Italie	5 558	2	+ 0,4	+ 7,3	7 334	1	+ 0,9	+ 4,5
Chine	13 691	4	+ 83,5	+ 47,9	16 526	3	+ 101,2	+ 42,0
Suisse	10 163	3	+ 12,3	- 9,3	14 313	3	+ 11,8	- 4,5
États-Unis	10 131	3	- 1,5	+ 33,0	15 439	3	- 0,1	+ 23,5

Arrivées : nombre de personnes enregistrées à l'arrivée

Nuitées : somme des nuits passées dans les établissements pour chaque arrivant

= : variation proche de zéro

Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

4 Indicateurs par catégorie d'hôtels

	Sept 2014				
	1 et 2 étoiles	3 étoiles	4 et 5 étoiles	Non classés	Ensemble
Taux d'occupation (%) (1)	63,8	70,0	69,7	51,5	64,4
Indicateur de remplissage (2)	1,61	1,56	1,61	1,57	1,58
Durée de séjour (en jours)	1,36	1,36	1,37	1,37	1,36

(1) Le taux d'occupation est obtenu en divisant le nombre de chambres occupées par le nombre de chambres louables. Il est exprimé en %.

(2) Le nombre moyen de personnes par chambres occupées est égal à la somme des nuitées de chaque jour rapportée au nombre de chambres occupées.

Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

L'enquête de fréquentation hôtelière

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie a été rénovée à compter de janvier 2013 avec notamment une refonte des zones géographiques et un changement de méthode d'échantillonnage. Comparer des résultats 2013 avec des résultats 2012 calculés sur l'ancienne méthode aurait introduit une forte rupture de série. Les données 2012, 2011 et 2010 ont donc été recalculées avec la nouvelle méthode, ce qui peut induire des différences.

Avertissement : la loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 définit des nouvelles normes de classement des hôtels de tourisme. L'ancien classement est obsolète depuis le 23 juillet 2012, mais l'application des nouvelles normes n'est pas encore achevée et rend difficile des comparaisons temporelles.

Insee Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex

Directeur de la publication :
Mayo Moïse

ISSN : 2416 - 898X
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Août 2014 : les touristes étrangers toujours plus nombreux en Bourgogne - Insee Flash Bourgogne n°8 - Novembre 2014.

